

Discours de Mme Erika POLLAK
Vice Présidente de l'Association Européenne pour le Fleurissement et le Paysage
Conférence de presse du mercredi 30 mai 2007
Palais du Luxembourg
Présentation des candidats
au concours européen de l'Entente Florale 2007

Monsieur le Président du Sénat
Monsieur le Maire de Nancy
Monsieur le Maire de Gélaucourt
Monsieur le Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris
Messieurs les Représentants de la Presse
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, dans un premier temps, vous lire le message que vous adresse Luke GRIFFIN,
Président de l'Association Européenne du Fleurissement et du Paysage

.....
(Message de M. Luke Griffin, Président de AEFPP)

Je me permets tout d'abord de vous exprimer ma profonde gratitude pour votre invitation à cette importante réunion . C'est pour moi un honneur et un privilège d'être associé à cette conférence de presse. Je dois néanmoins vous présenter mes excuses les plus sincères car je suis dans l'impossibilité d'être présent parmi vous, aujourd'hui, étant retenu en Irlande en raison d'un engagement familial de longue date.

En tant que Président de l'Association Européenne du Fleurissement et du Paysage, je tiens en premier lieu à souligner l'importance de la participation de la France au sein de l'Entente Florale. La France en est un membre fondateur et depuis trente ans en est un fidèle animateur très actif. Aussi, à ce propos, je tiens à souligner l'excellent travail accompli durant ces dernières années par votre représentant au sein de notre association européenne.

Pendant cette période, le concours a évolué et s'est développé aussi bien au titre de la participation européenne –nous sommes maintenant 12 pays - qu'en terme de niveau de qualité des candidats présentés par chaque pays.. J'ai pu personnellement mesurer combien la France a joué un rôle de leader dans cette évolution vers la qualité

C'est bien en France que nous avons pu suivre les exemples d'une approche moderne du fleurissement :

- une conception nouvelle apportée avec le « Programme Vivaldi »
- la diversité constante de variétés nouvelles et particulièrement adaptées
- l'innovation dans les massifs de fleurs tant au point de vue couleurs que volume.
- une nouvelle façon d'envisager la décoration florale qui met en valeur le bâti aussi bien dans les villes que dans les villages
- un souci constant de prendre en compte les problèmes d'environnement

Puis-je me permettre d'ajouter un mot personnel en tant qu 'européen Irlandais..

Notre concours national s'approche de son cinquantième anniversaire. Il en est de même, bien sur, en ce qui vous concerne.

Durant ces cinq dernières années nous avons pu bénéficier en Irlande de l'expertise des membres du personnel des Espaces verts de la Ville de Limoges. Deux de nos villes notamment ont eu la chance d'en profiter et peuvent maintenant mettre en valeur des créations florales dessinées par nos amis jardiniers de Limoges. A mon avis, c'est un exemple de la dimension de la coopération européenne du fleurissement qui se met en place et dont il faut dès à présent prendre conscience

Pour terminer, j'adresse mes félicitations aux candidats de cette année représentés par leur Maire : Monsieur ROSSINOT, pour NANCY et Monsieur CAPDEVIELLE, pour GELAU COURT. J'ai été informé du travail considérable et minutieux de préparation que vous avez accompli. Connaissant la France, je n'en suis guère surpris ! Aussi, me concernant, ce ne sera certainement pas une surprise si, lors de la Cérémonie de Remise des Prix à Harrogate, une bonne nouvelle est annoncée encore une fois aux candidats français.

Permettez moi, à mon tour, de vous saluer au nom de l'Association Européenne du Fleurissement et du Paysage qui organise chaque année le Concours Européen..

Je me sens très honorée d'être invitée, dans un cadre prestigieux, à cet évènement important que constitue la présentation officielle des candidats français, représentés par la Ville de NANCY et le Village de GELAU COURT, au Concours Européen de l' ENTENTE FLORALE EUROPE.

Je ne vais pas faire aujourd'hui l'historique de ce Concours en rappelant que c'est précisément la France et la Grande Bretagne qui ont pris, l'initiative de le créer pour comparer et mettre en valeur leurs actions en faveur du Fleurissement. C'est une histoire de plus de trente ans !

Je voudrais aujourd'hui vous parler plutôt d'une autre expérience, qui, toute personnelle qu'elle puisse paraître - mais elle l'est en fait d'une certaine façon-, a contribué à faire évoluer ce Concours de l'Entente Florale .

C'était en 1990. A cette époque, je travaillais à l'Office Hongrois du Tourisme et notre Président a reçu une lettre de Paris lançant un appel aux pays de l'Est et de l'Europe Centrale, qui venaient de se libérer de la dictature et qui cherchaient à renouer des liens rompus par la guerre froide avec l'autre partie de l'Europe. Cet appel , qui le premier a entrouvert la porte , provenait de l'Entente Florale et cette initiative est venue de la France et du Comité National du Fleurissement de la France. Je suis donc heureuse aujourd'hui, d'exprimer ma gratitude à la France qui a écrit , par ce geste , une nouvelle page dans l'histoire de l'Entente Florale.

Depuis ce moment historique, je participe à l'organisation du Concours, mais en 1990, je ne pouvais même pas imaginer qu'un jour la Hongrie et cette partie de l'Europe puissent faire partie de

l'Union Européenne , que je deviendrais la Présidente de l'Association Européenne et que je puisse, aujourd'hui, être parmi vous dans ce lieu prestigieux pour la représenter.

A l'époque c'était vraiment inimaginable – comme c'était inimaginable que nous deviendrions un jour citoyens européens.

Le Concours de l'Entente Florale a de plus en plus de succès . Il concerne maintenant 12 pays européens .

Cela veut dire que près de 28.000 communes et 50 millions de gens sont désormais concernés et, chaque année, oeuvrent en s'inspirant des orientations données par le programme européen de

l'Association Européenne du Fleurissement et du Paysage et des critères du Concours « ENTENTE FLORALE EUROPE ».

Ces trois mots représentent l'esprit européen que nous souhaitons inspirer et développer :

Le mot ENTENTE exprime la compréhension, la tolérance, la reconnaissance et le respect des valeurs d'autrui - la paix.

FLORALE : la fleur exprime la beauté de la vie et nous accompagne de notre naissance jusqu'à la mort. Elle est toujours et partout présente, symbolisant la réussite et l'aspiration à la perfection, à l'harmonie qui triomphe du chaos.

EUROPE signifie le respect et la sauvegarde de notre patrimoine commun représenté aussi bien par nos monuments et notre culture que par nos paysages et le respect de la nature et nous avons le devoir de transmettre ce patrimoine commun et ses valeurs aux générations futures.

Je suis convaincue que le mérite de notre concours, et dans le fond sa force, réside dans le fait qu'il contribue à la qualité de vie en valorisant cet esprit européen que nous partageons depuis l'antiquité.

Le rôle de la France, comme je viens de le souligner, a toujours été déterminant. Non seulement parce qu'elle a été à l'origine de ce Concours avec la Grande Bretagne en 1975, mais surtout parce que ses représentants ont depuis toujours contribué par leur engagement et leur travail au développement de l'Entente Florale .

Notre Association ne peut oublier Monsieur Jean-Pierre HARRIS et Michel RADELET qui ont été les Présidents de l'AEFP et la part active prise par Eric BLONDIAU et Pierre CHAVEROT, par ailleurs membres unanimement appréciés du Jury Européen.

De nouveaux membres, le Président GARNIER, les membres du Jury international, Patrick CHARROY et Max MARTIN ont maintenant pris le relais. Ils sont bienvenus.

Pour terminer, je voudrais vous remercier du fond du coeur pour votre invitation. Je tiens à vous exprimer le profond bonheur que j'éprouve d'être parmi vous, en ce moment, dans ce lieu prestigieux et je vous avoue qu'au fond de mon coeur, j'ai toujours une place privilégiée pour la France.

Je formule mes meilleurs voeux de succès pour les candidats de la France .

Concernant Nancy, j'ai pu admirer, Monsieur le Maire, grâce à TV5 MONDE, la magnifique place Stanislas restaurée et si j'ai bien compris, vous avez pris « la part du lion » dans cette opération prestigieuse.

Quant à GELAU COURT, j'ai entendu dire que votre village, Monsieur le Maire , en trente ans, avait opéré une transformation extraordinaire dans tous les domaines et que maintenant il était une pure merveille.

Je vous souhaite donc beaucoup de succès à l'occasion de ce Concours Européen, d'être les témoins de cet esprit européen qui l'anime, et je vous affirme que j'aurai grand plaisir à vous retrouver au mois de septembre lors de la Remise des Prix en Grande Bretagne , à Harrogate.

Je vous redis, encore une fois ma reconnaissante pour m'avoir permis d'être présente, aujourd'hui , à cette belle manifestation.

Je vous remercie de votre attention.